- M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, nous avons dit à maintes reprises qu'après avoir levé les contrôles, nous ne voulions évidemment pas créer un autre organisme analogue à la Commission de lutte contre l'inflation. Il appartiendra alors au Conseil économique de surveiller les prix et les salaires et de faire des recommendations ainsi que des observations à leur sujet sans avoir le moindre pouvoir de les contenir de quelque manière que ce soit ou d'intervenir sur le marché. Pour ce qui est des décisions, nous avons dit au cours de la réunion des premiers ministres que nous ferions cette proposition au Conseil économique du Canada. C'est ce que nous avons fait. Aucune décision ferme n'a été prise; c'est pourquoi je ne suis pas en mesure de fournir de détails à ce sujet aujourd'hui.
- M. Gillies: Monsieur l'Orateur, étant donné que le Conseil économique du Canada ne compte actuellement aucun représentant des travailleurs, le gouvernement est-il disposé à charger malgré tout cet organisme d'assurer une surveillance, une fois la Commission de lutte contre l'inflation supprimée?

 [Français]
- M. Chrétien: Monsieur le président, nous donnerons une réponse définitive à ce sujet lorsque la décision sera prise. Évidemment nous souhaitons toujours que les milieux ouvriers du Canada décident de retourner occuper leurs sièges qui sont disponibles au Conseil économique du Canada. C'est un des moyens de consultation entre les divers éléments de la société, soit les travailleurs, le gouvernement et les entreprises, et nous souhaitons qu'ils reprennent leurs sièges. A ce sujet, je crois que M. Morris a dit qu'ils étudiaient présentement la question, mais la décision leur appartient; ils ont décidé de se retirer, nous n'avons pas demandé qu'ils se retirent, c'est une décision du Congrès du travail du Canada et non du gouvernement.

• (1117)

[Traduction]

LA CONSULTATION DU CTC AU SUJET DE L'ORGANISME DE CONTRÔLE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, étant donné que, sans la collaboration des travailleurs, il va sans dire que l'après-contrôle fera long feu, et vu que les travailleurs ne sont pas représentés au sein du Conseil économique du Canada, le ministre pourrait-il nous dire s'il a consulté le Congrès du travail du Canada avant de désigner le Conseil économique du Canada comme successeur de la Commission de lutte contre l'inflation?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Nous avons discuté à maintes reprises avec le CTC de la politique de l'après-contrôle. Il y a quelques semaines, avant la conférence des premiers ministres, nous avons eu deux rencontres pour discuter du genre d'organisme auquel nous devrions confier cette tâche. A ce moment-là, nous songions à un organisme de surveillance et, à la suite de la conférence des premiers ministres, nous avons recueilli l'opinion du CTC concernant cet organisme. Il s'agit d'une nouvelle proposition qui a été présentée par les provinces, et nous attendons que le Conseil économique du Canada ait pris une décision définitive.

M. McGrath: Le ministre veut-il dire qu'on n'a pas consulté le Congrès du travail du Canada après qu'on eut décidé, lors de la conférence des premiers ministres, de désigner le CEC comme successeur de la Commission? Est-ce là la position du

Questions orales

gouvernement, et comme les travailleurs ne sont pas représentés au sein du Conseil économique du Canada, le ministre pourrait-il dire à la Chambre comment nous pouvons compter que cet organisme pourra obtenir des restrictions volontaires si les travailleurs ne sont pas consultés ni représentés?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises d'avoir des consultations avec le monde ouvrier et nous essayons d'en avoir le plus souvent possible. Ils ont décidé eux-mêmes de se retirer du Conseil économique du Canada, ce n'est pas notre décision, ils peuvent revenir n'importe quand et nous espérons qu'ils reviendront dans les plus brefs délais. Mais c'est à eux de décider car nous ne pouvons pas les forcer à siéger au Conseil économique du Canada. Ils ont décidé de se retirer. Je tiens à répéter qu'à plusieurs reprises moi-même et plus souvent encore mon collègue le ministre du Travail avons eu des consultations sur la politique «postcontrôle» avec le Congrès du travail du Canada et d'autres unions ouvrières au Canada.

[Traduction]

M. McGrath: Nous sommes en face d'une situation réellement extraordinaire, étant donné qu'il faudra compter sur la participation et la collaboration pleines et entières des travailleurs pour que la période d'après-contrôle ait la moindre chance de succès. Puisque les contrôles seront supprimés dans environ un mois à compter d'aujourd'hui, ou en tout cas vers la mi-avril, le gouvernement a-t-il l'intention de convoquer les dirigeants du CTC afin d'obtenir leur collaboration au cours de la période postérieure aux contrôles, et de leur demander si le CTC va maintenant se rallier au Conseil économique du Canada? Le gouvernement a-t-il l'intention de faire cela, et dans l'affirmative, quand?

M. Chrétien: Nous n'avons pas seulement l'intention de le faire, nous l'avons déjà fait.

Mlle MacDonald: Quand?

M. Clark: Avec quel résultat?

LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

L'UTILISATION D'AVIONS DE L'ÉTAT PAR LES MINISTRES—LE COÛT TOTAL DE LA TOURNÉE DANS L'OUEST

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Mon ami le vice-premier ministre peut-il confirmer ce que les journaux ont rapporté, à savoir qu'au moins quatre des avions Jetstar du gouvernement seront utilisés au cours de la fin de semaine pour transporter la plupart des membres du cabinet en divers points des provinces des Prairies, dans ce qui est manifestement une tournée électorale non déguisée?

Des voix: C'est honteux!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Comment le ministre peut-il justifier pareille dépense des deniers publics, compte tenu du fait que le gouvernement prêche l'austérité et que le premier ministre répète à qui veut l'entendre que personne ne va manger aux frais de la princesse?